Image not found or type unknown

Harcèlement / accusation

Par **badbrain**, le **05/07/2016** à **21:10**

bonjour

donc voila mon problème
depuis 2 bonne semaine maintenant je sent un gros changement d'ambiance dans l entreprise a mon sujet
mon patron ce met a ce renseigné sur ma vie social par le biais de question plus que douteuse sur moi et ma compagne il est d'ailleurs souvents question d'argent dans ces question suivie de calcul
et ce mets a me fliqué par le biais de l apprentie ou d un ouvrier (bien sur je ne peut le prouvé mes le coup du tu va ou? suivi d'un texto derriere et cela tout le temps alors que l'on ce rend sur le lieux de travaille
bien des que j essaye d ouvrir le dialogue je n ai que des réponse dans le genre mais non tu te fait des idées tout va bien etc
j'était en plein pour parlé au sujet d un cdi
et aujourd'huit par exemple mon patron c est mis en victime
en disant que ce que je lui avais dit l avais beaucoup travaillé etc et que en gros que comme j avais pas confiance dans les gars de l entreprise et lui même c'était pas possible de continué ainsi et qu il ne compté pas me gardé finalement

voila texto ce que je lui ai dit(que je sentais un changement d ambiance que si il c'était passé quelque choses il devait m en parlais et que si il c'était passé quelque chose pendant le week-end (oui le changement c est fait un lundi) que j avais des preuves que je n'était pas sur place mes a 400 bornes de mon lieu de travail)

mon patron ma aussi dit en sous entendu qu il pouvais de toute façon trouvé n importe qui aujourd-huit par le biais de facebook

j oublié je suis employé comme techniciens pisciniste (j'ai un diplôme dans ce domaine) mais sur le contrat je n ai aucune qualification précisé et sur ma fiche de paye ma qualification et maçon niveau 1 est ce normal ?
plus j'ai l'impression que l'apprentie salope mon travaille expres remporte des objets qui n'ont pas être remporte fini le travaille spécialement n'importe comment etc

quel son mes recours ?

merci d'avance pour vos réponses

Par **AUGUSTO**, le **05/07/2016** à **22:59**

bonsoir
S'il vous licencie abusivement saisissez le CONSEIL des prud'hommes. Votre avocat saura exposer davantage les abus dont vous avez été victime. Dores et déjà rassembler les preuves écrites mails, textos au cas si vous devez prouver certaines choses à l'avenir.La discrétion peut vous aidez à mon sens.

Par **P.M.**, le **06/07/2016** à **09:41**

Bonjour,
Je n'ai pas compris en quoi votre vie sociale entre en ligne de compte...
Apparemment, il ne s'agit pas d'un risque de licenciement puisque vous ne seriez pas encore embauché en CDI au moins définitivement...

Par **badbrain**, le **06/07/2016** à **17:27**

en gros il veut me viré avant pour faute lourde pour que je ne touche rien 2 x 6 mois de cdd sans prendre de congé + les indemnité s les heures sup etc

Par **P.M.**, le **06/07/2016** à **17:51**

Bonjour,
Mais je ne vois pas en quoi vous décrivez l'ombre d'une faute lourde qu'il pourrait invoquer alors qu'en plus apparemment aucune procédure de sanction n'est engagée...
Même si vous étiez sanctionnez pour faute lourde cela n'empêcherait pas l'employeur de devoir vous payer les heures supplémentaires...
Tout cela n'est pas très clair...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés